



Volet B - Suite

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Résumé
a
Mon
bel***23052867***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

06 AVR. 2023

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 416.230.364**Dénomination**(en entier) : **Maison d'enfants "Clair Logis"**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Avenue Adèle, 1 à 1310 La Hulpe

Objet de l'acte : Conseil d'administration du 28 février 2023- Démission et cooptation d'un administrateur

Aux termes du Conseil d'administration du 28 février 2023, il a été pris les décisions suivantes:

DEMISSION

Le conseil d'administration prend note de la démission de Monsieur Oliver Lodge en tant qu'administrateur de l'ASBL à la date effective du 28 février 2023.

COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Le conseil décide de coopter Monsieur Jérôme Muller domicilié à avenue des Bouleaux 17, à 1390 Grez-Doiceau née à Etterbeek le 17 janvier 1990 en tant qu'administrateur à partir du 1er mars 2023 en continuité du mandat de M Lodge, mandat expirant à l'Assemblée Générale de 2023.

Pour extrait conforme (signé)

Madame Alejandra Gutiérrez

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature